

Demande de propositions en vue du déploiement d'une plateforme numérique pour les services intégrés pour les jeunes

Objet de la demande de propositions

Cette possibilité de financement vise à trouver et à épauler dix réseaux de services intégrés pour les jeunes ne bénéficiant pas encore du soutien financier des Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario (CBEJO). Ces réseaux doivent être déterminés à mettre en place une plateforme numérique en vue de fournir des soins fondés sur des mesures (SFM) à des jeunes âgés de 12 à 25 ans et adhérer ainsi à notre vision, soit donner accès aux jeunes de l'Ontario à des services adaptés à leurs besoins et axés sur les résultats.

Contexte

Issus d'une initiative provinciale, les CBEJO comptent déjà dix centres, auxquels viennent de s'ajouter quatre nouveaux centres de services intégrés pour les jeunes. Les CBEJO offrent aux jeunes âgés de 12 à 25 ans un éventail de services : soins de santé mentale, traitement des dépendances, soins primaires, aide à l'éducation, à l'emploi et au logement, soutien par les pairs, soutien aux familles, services culturels et orientation dans le système de soins. Ce modèle de services, qui est le fruit d'une collaboration entre les jeunes, les familles, les intervenants, les chercheurs, les groupes culturels et les responsables des orientations politiques, repose sur un ensemble de valeurs communes et d'éléments fondamentaux.

En Ontario, l'expérience des jeunes à la recherche de services pour des problèmes de santé physique, mentale et de dépendance ou pour d'autres raisons varie beaucoup. Le mode de collecte de renseignements à leur sujet et l'usage qui est fait de ces données pour suivre leurs progrès et orienter la prestation des programmes et des services constituent un aspect important de cette expérience. L'objectif des CBEJO est que tous les Ontariens âgés de 12 à 25 ans sachent où s'adresser pour obtenir des services adaptés à leur âge qui soient à la fois respectueux, axés sur leurs besoins et bénéfiques, et ce, dès leur première visite à un centre, lors de la collecte initiale des renseignements. Les CBEJO souhaitent aussi promouvoir l'emploi de données sociodémographiques et de données de dépistage clinique normalisées pour une prise en charge méthodique des jeunes et un suivi uniforme des résultats.

En Ontario, le secteur des services de santé mentale et de traitement des dépendances pour les jeunes (adolescents et jeunes en transition vers l'âge adulte) ne dispose à l'heure actuelle ni d'une stratégie cohérente de collecte des données ni d'une plateforme de données commune, alors que l'une et l'autre permettraient de mieux connaître les besoins généraux et individuels des jeunes et d'être davantage en mesure de faire un bon suivi de leurs résultats à l'échelle provinciale et organisationnelle. La fragmentation des services compromet la capacité de ce secteur à bien cerner les besoins des jeunes et donc à répartir

adéquatement les ressources disponibles, en particulier pour les jeunes en transition vers l'âge adulte.

En lançant une stratégie de collecte des données centralisée par l'intermédiaire de leurs réseaux intégrés de services, les CBEJO sont en train de changer la donne. Dans les quelque 65 organismes qui fournissent des soins de santé mentale et physique et des services de traitement des dépendances pour le compte des CBEJO, les Carrefours ont mis en place une procédure de collecte de données normalisée pour : 1) encadrer les services destinés aux jeunes ; 2) aider les organismes à tirer un meilleur parti des renseignements concernant les besoins, les résultats et les progrès des jeunes et à partager ces renseignements ; 3) faciliter à l'échelle du système l'amélioration des services de santé mentale et de traitement des dépendances destinés aux jeunes.

Mon passeport bien-être des CBEJO – la plateforme numérique de collecte de données auprès des jeunes

Pour les CBEJO, les soins doivent se fonder sur des données probantes, un élément essentiel de cette démarche étant la mise en œuvre de soins fondés sur des mesures (SFM). Dans le cadre du modèle de SFM, Mon passeport bien-être (MPBE) facilite la communication entre les intervenants et les jeunes, ainsi qu'entre les fournisseurs de services intégrés.

La plateforme MPBE contient des questionnaires de dépistage normalisés, que les jeunes remplissent lors de leur premier contact avec les services et à divers moments par la suite, à des fins de suivi. Ces questionnaires, qui fournissent des renseignements utiles sur le plan clinique, sont faciles à comprendre par les jeunes et les familles, et leur emploi aide à répondre aux besoins des jeunes en matière de services et de soutien. Grâce à la plateforme, on peut accéder en temps réel aux renseignements concernant les besoins des jeunes et voir l'évolution de leurs symptômes, ce qui facilite les décisions à prendre quant à leur passage à des services d'intensité plus faible ou plus élevée et améliore leurs résultats. La plateforme permet aux centres d'individualiser les soins dispensés aux jeunes et favorise la prestation de services intégrés et collaboratifs.

Actuellement, la plateforme MPBE gère l'inscription des jeunes, les données sociodémographiques et les renseignements recueillis lors de brefs questionnaires de dépistage clinique, et elle est dotée de quelques fonctionnalités supplémentaires, dont des graphiques de suivi des progrès et des listes de contrôle récapitulatives des visites, qui guident la prise en charge de chaque jeune et facilitent son suivi. En outre, l'exportation de fichiers CSV (valeurs séparées par des virgules) permet d'établir des rapports locaux à partir des données combinées sur les visites faites aux services par les jeunes ; les données de la plateforme MPBE provenant de chaque centre de la province sont rassemblées, ce qui permet d'analyser et de comparer les tendances et de s'appuyer sur les conclusions

pour rehausser la qualité des services dans tous les centres CBEJO. Les commentaires des usagers permettent d'améliorer la plateforme en permanence. La plateforme, qui ne remplace ni les dossiers médicaux électroniques (DME) ni les dossiers de santé électroniques (DSE) des organismes, est plutôt utilisée parallèlement à ces systèmes de collecte de données.

Les CBEJO visant, dans la mesure du possible, à lever tous les obstacles à l'accès des jeunes aux services, leurs questionnaires de dépistage normalisés hébergés par la plateforme MPBE remplacent tous les questionnaires de dépistage clinique actuellement administrés au début des services prodigués dans les centres (p. ex. thérapie brève sans rendez-vous), ce qui réduit le fardeau de la collecte de données auprès des jeunes et des familles. Conçus pour les jeunes, les questionnaires normalisés des CBEJO sont à la fois brefs et complets. Ils englobent le dépistage des troubles mentaux, des dépendances et du risque de suicide, et l'évaluation de l'état de santé des jeunes, de leur capacité fonctionnelle et de leurs objectifs en matière de services. Ces questionnaires, qui comportent également des questions sociodémographiques, offrent aux jeunes la possibilité de donner leur avis sur les services qu'ils ont reçus.

Les renseignements recueillis sur la plateforme MPBE sont stockés de manière sécurisée dans une base de données provinciale accessible aux CBEJO, qui peuvent ainsi créer des rapports, mieux connaître les jeunes qu'ils prennent en charge, déterminer l'efficacité des services et se servir des données pour mieux planifier les traitements et les services offerts par le réseau. Les données de synthèse provinciales sont communiquées aux CBEJO et aux centres qui utilisent la plateforme MPBE.

Déploiement de la plateforme Mon passeport bien-être

Les requérants retenus recevront une formation et un soutien des CBEJO pour le déploiement de la plateforme MPBE dans le cadre de leurs services actuels, ainsi qu'une formation et de la documentation sur les soins fondés sur des mesures, les questionnaires de dépistage normalisés des CBEJO et la collecte de données sociodémographiques et de données relatives à l'équité. Ils devront suivre jusqu'à six heures de formation (virtuelle). Par ailleurs, un accompagnement personnalisé et des séances de soutien leur seront offerts mensuellement et on s'attend à ce qu'ils y assistent. Les réseaux devront employer le formulaire de consentement en vigueur dans les CBEJO et créer d'autres formulaires d'entente (p. ex. protocole d'entente ou entente de partage de données au sein de leur réseau).

Soutien financier

Les requérants (réseaux de services intégrés pour les jeunes) qui seront retenus recevront les licences requises pour l'utilisation de la plateforme ainsi que des iPads/tablettes et un financement de 25 000 \$ pour couvrir leurs frais de personnel. De plus, ils recevront

pendant une an une aide financière pour la mise en place de la plateforme MPBE des CBEJO. Dix centres bénéficieront de ce financement.

Requérants admissibles

- Les requérants doivent être des organismes/réseaux dotés d'un réseau de services intégrés pour les jeunes, qui fournissent des services complets, fondés sur des preuves, aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, comme décrit ci-dessus.
- Les centres CBEJO existants sont exclus de cette demande de propositions.

Critères de sélection

Les CBEJO engagent les requérants à démontrer leur capacité à se conformer aux critères d'admissibilité suivants et leur engagement à cet égard :

- **Existence d'un réseau de services intégrés pour les jeunes.** Les requérants prodiguent à des jeunes âgés de 12 à 25 ans des services de santé mentale et physique ainsi que des services de traitement des dépendances qui sont adaptés à leur stade de développement et se fondent sur des données probantes ou en génèrent – et ils offrent aussi un soutien aux familles. Le réseau est chapeauté par un organisme chef de file du réseau de la santé mentale ou du traitement des dépendances, il collabore avec d'autres organismes et il inclut, dans sa gouvernance, des jeunes issus de la diversité qui participent activement à la conception des programmes et à leur mise en œuvre.
- **Engagement réel des jeunes et des familles aux plans organisationnel et stratégique.** Les réseaux comptent sur la participation des jeunes et des familles représentant la diversité de la collectivité locale pour ce qui est du développement organisationnel et stratégique, de la prise de décisions, de la planification des services, de leur mise en œuvre et de leur évaluation. Jeunes et familles sont également consultés au sujet de l'établissement de parcours de soins pour les jeunes.
- **Capacité d'adaptation.** L'organisme/le réseau fait preuve de réactivité face au changement, ainsi que d'une aptitude à innover et à s'adapter en fonction des résultats des évaluations de ses services.
- **Modèles de services à guichet unique.** Les réseaux offrent des services complets fondés sur des données factuelles, en personne ou virtuellement. Ils fournissent, en un même lieu, des services de santé mentale et physique ainsi que des services de traitement des dépendances, des services d'aide à l'emploi, à l'éducation, au logement ou d'autres services de soutien social et communautaire.
- **Accessibilité.** Les réseaux offrent aux jeunes des options de services sans rendez-vous et sans orientation préalable, et leur garantissent des temps d'attente minimaux et des heures de service souples, correspondant à leur disponibilité.

- **Services inclusifs et respectueux des différences culturelles.** Les réseaux offrent des services axés sur l'anti-oppression et l'antiracisme à des jeunes ayant des identités, des capacités (physiques et intellectuelles) et des besoins variés (p. ex. jeunes de la communauté 2SLGBTQIA+, jeunes Autochtones, jeunes neuroatypiques) et emploient des intervenants aux origines diverses, y compris sur le plan culturel. Ils mettent l'accent sur les principes d'équité et s'attachent à offrir des services adaptés à la culture qui reflètent la composition de la population locale.
- **Engagement à appliquer la technologie.** Les réseaux s'engagent à utiliser des questionnaires électroniques de dépistage pour la prestation des services en personne et à distance ; des iPads/tablettes seront fournis pour la prestation des services en personne ou leur coût sera défrayé. Les jeunes rempliront les questionnaires au moment de leur accueil et à divers points de leur parcours de soins par la suite. Les centres doivent disposer d'une bonne connexion Wi-Fi.
- **Engagement à dispenser des soins fondés sur des mesures.** Les réseaux s'engagent à appliquer la méthode des soins fondés sur des mesures pour suivre les progrès des jeunes et à se fonder sur les données recueillies pour prendre des décisions en matière de soins, en collaboration avec les jeunes.
- **Désignation d'un parrain local pour la plateforme Mon passeport bien-être.** Les réseaux s'engagent à désigner un ou plusieurs responsables locaux qui auront pour tâche de lancer le processus de changement qu'exige le déploiement de la plateforme MPBE, de coordonner le soutien technique associé et de collaborer étroitement avec tous les fournisseurs de services et les CBEJO pour que la plateforme soit mise en place dans des conditions efficaces et souples. Les CBEJO offriront une formation à ce ou ces responsables et leur apporteront leur soutien.
- **Capacité des réseaux à accélérer la mise en application du formulaire de consentement en vigueur dans les CBEJO et des autres formulaires d'entente requis.** Les réseaux sont libres de créer ou de modifier les formulaires de consentement et les protocoles d'entente à utiliser avec leurs partenaires fournisseurs de services, pour y inclure les engagements liés à la collecte de données sur la plateforme MPBE et au partage d'informations, dont l'ensemble minimal de données ou EMD des CBEJO. Pour pouvoir obtenir un soutien à la mise en œuvre et un accès aux données à des fins de production de rapports provinciaux normalisés et d'amélioration de la qualité, les réseaux s'engagent à conclure un accord officiel de partage des données avec le Bureau provincial des CBEJO.

Renseignements relatifs à la demande

Date de présentation de la demande : Les propositions doivent être présentées en format PDF, via info@youthhubs.ca, à l'attention de la D^{re} Joanna Henderson, le 30 juin 2021, à 17 h 30 au plus tard. Les requérants retenus recevront une notification d'ici le 16 juillet 2021.

Longueur maximale des demandes : On demande aux requérants de répondre à la présente demande de propositions en moins de 2 000 mots et en trois (3) pages au plus.

Documentation : Pour plus de renseignements sur les CBEJO, la plateforme MPBE et les soins fondés sur des mesures, on invite les requérants à consulter les sites <https://youthhubs.ca> et <https://confluence.camh.ca/display/YKB> (en anglais).

Processus d'évaluation des demandes :

- Les propositions, qui resteront toutes confidentielles, seront examinées par un jury qui comptera des membres de l'équipe des CBEJO ainsi que des jeunes, des parents de jeunes, des représentants des centres CBEJO, des spécialistes de la mise en œuvre de la plateforme MPBE, des évaluateurs, des cliniciens, des gestionnaires et la directrice administrative.
- L'évaluation des propositions se fondera sur les critères de sélection décrits dans la présente demande de propositions.
- Après l'examen initial des propositions, il se peut qu'on demande aux requérants de se présenter à une entrevue avec un jury de membres de l'équipe des CBEJO.
- Tous les requérants seront avisés de la décision prise à leur égard d'ici le 16 juillet 2021.

Renseignements supplémentaires

Pour toute question concernant cette possibilité de financement, veuillez adresser un courriel à info@youthhubs.ca. Les réponses, accompagnées des questions, seront communiquées à tous les requérants dans les 48 heures.